

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU

CONSEIL DU 27 SEPTEMBRE 2023



Élue de quartier Gondoles Sud :
Hancès SASU

Le conseil de quartier s'est tenu le mercredi 27 septembre 2023 à partir de 19H.
53 personnes ont signé la feuille de présence.

Renouvellement des référents-habitants : suite à leur candidature sont désignés :
M.RENOUARD et NAUDIN.

Ils peuvent être contactés à l'adresse mail : referent.gondolessud@gmail.com
ou par courrier à mettre dans la boîte aux lettres située à la Calypso.

AUDITION DE REPRESENTANTS DE LA SNCF ET DU GROUPE EIFFAGE :

Des représentants de la SNCF et du groupe Eiffage sont intervenus pour expliquer la nécessité de faire passer sur la RD 138 des camions semi-remorques, au nombre de 8 par jour, entre le 2 et le 12 octobre, dans le cadre de la construction du Technicentre SNCF à Villeneuve-Saint-Georges. Il est rappelé que le Technicentre est un projet d'intérêt national s'étendant sur 17 000m² qui sera le plus grand de France et le 5ème au niveau européen.

Afin de réduire les nuisances phoniques occasionnées par le passage de poids lourds du fait des travaux, le Maire a demandé à la SNCF de prendre des mesures pour réduire ces nuisances. Ainsi l'utilisation du mode ferroviaire a permis d'éviter le passage de 90 camions et le mode fluvial, d'en éviter 874. Ces efforts vont se poursuivre.

Le Maire va continuer de demander au Maire de Villeneuve-St-Georges de mettre fin à l'arrêté d'interdiction aux 3,5 T sur le pont Wilson.

Les représentants de la SNCF et du groupe Eiffage indiquent qu'ils reviendront lors d'une prochaine réunion publique au mois de novembre pour donner des informations plus précises sur le déroulement des travaux du Technicentre.

RÉPONSES AUX DOLÉANCES ET DEMANDES :

- Un miroir doit être repositionné au 34 rue Henri Corvol : il est prévu que ce soit le syndic qui repositionne le miroir. La fourniture et la pose sont à la charge de la Ville.
- Les feux tricolores avenue de Villeneuve St Georges à hauteur de la piscine ne semblent pas bien réglés et entraînent des embouteillages : la régulation des feux sur ce carrefour est assuré par le Département (PARCIVAL). Le signalement a été fait et le problème est réglé.

INFORMATIONS

- Afin de remédier aux déchets canins sur la voie publique, le service propreté propose d'installer des distributeurs de sacs dans la ville, dont un à la ferme des Gondoles, rue Méhy. Les référents-habitants suggèrent d'en rajouter un sur les quais, à hauteur du square Manouchian.
- Point sur la coronapiste : suite à la pétition initiée par les habitants demandant sa suppression et à plusieurs réunions menées à l'initiative du Maire avec le Département, un principe d'aménagement a été adopté qui sera soumis aux habitants. En résumé, il se présente de la façon suivante :
 - Dans le sens Créteil/Choisy : les vélos empruntent la voie verte et la piste cyclable existantes le long du Parc Interdépartemental des Sports. Ils s'insèrent dans la circulation générale en zone 30 à droite de la rue Maryse Bastié et quittent cette zone 30 au carrefour avec la RD 138 avenue d'Alfortville pour emprunter la piste cyclable existante sur le pont de Choisy.
 - Dans le sens Choisy/Creteil : les vélos arrivant depuis la piste cyclable sur le pont de Choisy doivent traverser une première fois à droite du carrefour avec la RD 138 pour s'insérer dans la circulation générale en zone 30 et doivent traverser la RD 86 une seconde fois au droit de la rue Pompadour pour emprunter le trottoir nord et la piste cyclable le long du Parc Interdépartemental des Sports.
- La réfection des trottoirs rue Pompadour est programmée pour 2024. Un point plus précis sera fait lors du prochain conseil de quartier de décembre.

NOUVELLES DOLÉANCES ET DEMANDES :

SÉCURITÉ :

- Des points de deals de stupéfiants sont signalés avenue Danville et près du centre de loisirs des Gondoles : la Police Municipale travaille en liaison étroite avec la Police Nationale. 2 gros sites de drogues ont été démantelés dernièrement.
- Le problème de squat, 81 avenue de Villeneuve-St-Georges : une procédure d'expulsion est en cours d'instruction à la Préfecture. Une pétition des riverains pourrait peut-être faire accélérer la procédure.
- Des riverains signalent le problème de chiens empoisonnés et de chats tirés au fusil, rue Chevreul et rue des Fusillés.
- Demande de ralentisseurs avenue de Villeneuve-St-Georges : la réglementation ne permet plus d'installer des ralentisseurs, considérés comme dangereux. Des contrôles mobiles de vitesse seront effectués par la Police Municipale et le contrôle radar sera mieux signalé.
- Rue Traversière/rue de la Chasse : demande de passages piétons.

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT :

- Problème des moustiques-tigres : il faut faire un signalement sur le site de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Une intervention de démoustication a eu lieu dernièrement sur un périmètre restreint dans les Gondoles Nord, du fait du signalement d'un cas de dengue. Le Maire indique qu'il a connaissance d'installation de bornes pièges à moustiques à Rungis. Il va demander au Maire si le procédé est efficace.
- Manque de places de stationnement/minute avenue Victor Hugo.
- Les habitants souhaiteraient savoir quand est programmée l'aménagement de la rue Henri Corvol.

POINT SUR LE GROUPE THEMATIQUE « CIRCULATION/STATIONNEMENT »

Suite à des réunions au mois de juin dernier, entre les membres de ce groupe et les services techniques, des propositions avaient été faites. Les services viennent juste d'obtenir une réponse. Un point plus exhaustif sera donc fait au prochain conseil de quartier.

Le Conseil de quartier se termine à 21H30.

Le prochain Conseil de quartier devrait se tenir jeudi 7 décembre 2023 à 19H, salle de la Calypso.